

Site Internet ouvert par **Laurent Lagriffoul**:
<http://membres.lycos.fr/apsicbr/brens.htm>

Mme Angélita Bettini, Présidente

M. Remi Demonsant, Secrétaire

Calendrier des manifestations de NOVEMBRE

La Cimade organise un important festival régional "Voyages, regards croisés sur les migrations". Celle-ci a choisi pour marraine notre Présidente, Angélita Bettini et notre association soutient activement cette VIIème édition. Nous vous renvoyons à l'importante brochure avec "le mot de la Cimade" suivi de la présentation d'Angélita. Vous y trouverez également le programme complet des manifestations au niveau de la région Midi-Pyrénées. Nous attirons votre attention sur les manifestations suivantes à ALBI et GAILLAC:

- **jeudi 9 novembre**, à 17 h 30: *Vernissage de l'exposition de Boris TASLITZKY*
Hall d'accueil de l'Hôtel du Département à ALBI (cf invitation ci-jointe)

L'exposition sera visible du 6 au 17 novembre 2006 du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

La présentation du "maître de Saint-Sulpice" - pour reprendre l'expression employée par Aragon - a été amorcée dans le précédent bulletin. Grâce au Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), vous pourrez disposer d'une plaquette sous forme de tryptique fournissant un complément plus fouillé et illustré.

- **jeudi 16 novembre**, à 20 h 30, au cinéma "Nouvel Olympia", à GAILLAC,
projection du film documentaire de Delphine de Blic:

"Tout entière dans le paysage"

Ce film évoque, de façon très personnelle, la mémoire des camps du Sud de la France, en particulier la vie des internées de Brens et de Rieucros, avec des interviews d'Angélita Bettini et de Lenka Reinerová. Après la projection:

*débat, en présence de la réalisatrice, avec Bénédicte Pélissié du Rausas,
historienne spécialiste du Camp de Septfonds. (entrée: 3 €)*

(pour info: même séance avec débat, le même jour, à 17 h, à la Médiathèque Cabanis de Toulouse)

- **samedi 18 novembre**, à 20 h 30, au Noctambule (13, rue de la République), à ALBI,
*Spectacle "Peau d'Ame" que Gigi Bigot et Michèle Buirette ont créé à
Gaillac, lors de la Journée Internationale des Femmes, en mars 2003 (entrée: 5 €)*

(même spectacle, mardi 14 novembre, à 21 h 30, au Bijou, à Toulouse)

voir présentation du spectacle sur la brochure "Cimade"

- **jeudi 23 novembre**, à 20 h 30, Salle des Spectacles de GAILLAC, avec le soutien de la Municipalité "Parloir", pièce de théâtre de et par Pépito Matéo, produite cet été à Avignon (voir présentation sur la brochure "Cimade"). Invité d'un mémorable café littéraire lors du Salon du Livre de Gaillac en 2004, il a animé des ateliers d'expression à la prison de Fresnes. Il traite avec humour et humanité et d'un point de vue très singulier le sujet grave des prisons.

Des milliers de femmes ont été détenues entre 1940 et 1944 à Rieucros et à Brens, dans cette zone sud qui compte près d'une centaine de lieux d'internement pour étrangers "indésirables" et autres suspects désignés par le gouvernement de Vichy. Témoignages de Fernande Valignat et Odette Capron-Branger, recueillis par Irène Michine.

RIEUCROS ET BRENS

CAMPS DE FEMMES EN FRANCE

« Le camp de Rieucros se trouvait en Lozère, au nord de Mende, me dit Fernande Valignat, sur la propriété du grand séminaire de Lozère. Il avait d'abord « abrité » les républicains espagnols puis, au moment de la débâcle, des étrangères qui refugiaient du Nord au Sud. A l'époque, elles allaient et venaient librement. Rieucros n'est devenu un camp d'internement dépendant de la Sûreté nationale que quand Pétain a installé son gouvernement à Vichy. »

Après toute une série de lois anti-juives, Vichy promulgue en octobre 1940 une loi permettant aux préfets d'assigner à résidence les « étrangers de race juive... sous stricte surveillance de la police » ou de les interner dans des « camps spéciaux », pour étrangers, situés en zone non-occupée, parmi lesquels Le Vernet, Gurs, Bram, Argelès, St-Cyprien, Les Milles... Fonctionnent également d'autres centres, comme Rieucros, qui abritent à la fois des étrangers juifs et non juifs et des « indésirables » Français, internés dans le cadre de la répression anticomuniste.

Fermé pour insalubrité

« Quand je suis arrivée à Rieucros au début de 1941, la population y était assez mélangée », explique Fernande Valignat, militante communiste arrêtée par « lettre de cachet », sans être jugée, à Montluçon. « Il y avait des droit commun, des prostituées en grand nombre, des étrangères en attente, des antifascistes réfugiés, beaucoup d'enfants également. Trois mois plus tard, le commissaire du camp a organisé les baraques, la 5 est devenue celle des étrangères, Autrichiennes, Allemandes, Polonaises, Tchèques, etc., la 6 celle des Françaises, la 7 celle des Espagnoles... Nous avons appris à nous connaître. »

Fernande Valignat rencontre-là Mathilde Gabriel-Pétri, malade de la tuberculose, sa sœur Pauline, Germaine Quatremaire et tant d'autres dont Odette Capion-Branger : « Nous faisons partie des 4 ou 5 premières Françaises arrêtées, dit cette dernière, par la suite, il en est arrivé d'autres. Nous avons noué des contacts avec des femmes de diverses nationalités, d'horizons politiques différents. Nous nous sommes organisées. »

La vie est rude dans ce coin des Cévennes où les hivers sont rigoureux. Le thermomètre descend parfois jusqu'à -20 degrés. L'eau gèle, la nourriture est plus insuffisante que jamais.

« Nous sommes fatiguées, nous sommes trop peu alimentées depuis 6 mois, écrit une internée (1). Pour résister au régime gamelle de Rieucros, il faudrait avoir une autre santé que la mienne. » Un boucher de Mende est accusé d'avoir livré au camp de la viande « impropre à la consommation de l'homme. » Pour sa défense, le commerçant argue que l'économiste du camp lui a fixé des prix tellement bas qu'il ne peut livrer que des « morceaux de troisième catégorie ».

Si une partie de la population locale tire profit de l'existence du camp, l'au-

tre partie, loin de témoigner quelque solidarité aux femmes et enfants internés, n'a de cesse de faire clôre ce lieu qu'elle estime rempli de « personnes de mauvaise vie ».

« Parfois, raconte Fernande Valignat, nous voyions passer des religieux, anciens propriétaires de l'endroit. Sous leurs grands chapeaux noirs, ils baisaient la tête devant nous comme si nous étions des pestiférées. »

Les conditions d'insalubrité deviennent tellement évidentes que Rieucros doit être bientôt fermé. Les internées sont transférées au camp de Brens, près de Gaillac dans le Tarn, en février 1942.

Des "hystériques et des aliénées"

Le camp de Brens avait été édifié en 1940 comme centre d'accueil pour réfugiés juifs, puis transformé par l'autorité préfectorale en camp d'internement. De février à mars 1941, ses occupants sont emmenés aux camps de Noé et de Gurs. Brens est fermé.

lée café. A midi, on leur distribue des rutabagas, beaucoup d'oignons, une boule de pain pour plusieurs personnes, un peu de viande, de temps en temps. De même le soir. L'appel suit, puis c'est le coucher. La nuit, des gardiennes font des rondes, visitent les baraques. Dans la journée, les détenues s'organisent, donnent des cours de langues, de littérature française. Exceptionnellement, elles sont autorisées à sortir pour des motifs extraordinaires, comme une visite chez le dentiste, mais toujours escortées de gardiens. Quelques-unes parviendront à s'évader, à cette occasion ou à d'autres.

Les détenues politiques françaises et étrangères supportent mieux cette vie que les autres internées, « nous avions un idéal, comprenez-vous, dit Fernande Valignat. Et nous nous manifestions. Dans des rapports de police que nous avons lus bien plus tard, nous étions qualifiées d'hystériques au comportement digne d'un asile d'aliénées ! Il est vrai que nous harcelions constamment le commissaire du

camarades juives. Pour empêcher cela, nous nous sommes battues... battues avec nos mains, avec nos pieds ! Avec tout ce qui nous tombait sous la main. Les policiers ont traîné ces malheureuses femmes par les cheveux, par les pieds. Nous n'avons bien sûr, rien pu faire. Mais nous avons tellement hurlé que les habitants de Gaillac, de l'autre côté du pont du Tarn, nous ont entendues. On les a vu partir, à travers les petites lucarnes des camions. Aucune d'entre elles n'est revenue d'Auschwitz. Ce fut une nuit horrible que je n'oublierai jamais. »

D'autres manifestations de résistance éclateront encore à Brens, comme celle organisée le jour de la fête des Mères de 1943. Avec l'accord des autorités du camp, des costumes nationaux sont confectionnés. Au cours d'un petit spectacle, une berceuse sera chantée dans chacune des langues représentées à Brens. Heureux de cette initiative le commissaire invite ses amis de Gaillac à assister à la représentation. Celle-ci se déroule selon les prévisions jusqu'à la fin quand la chanteuse Française, entraînant l'ensemble des détenues, se met à crier : « Libérez les mères ! »

« Ces manifestations n'ont pas été étrangères à l'arrestation de six d'entre nous, remarque Fernande Valignat, pour « reconstitution de partis dissous, obéissance aux mots d'ordre de la III^e Internationale (déjà dissoute à l'époque !) et atteinte à la sûreté de l'Etat et à la vie du maréchal Pétain ! »

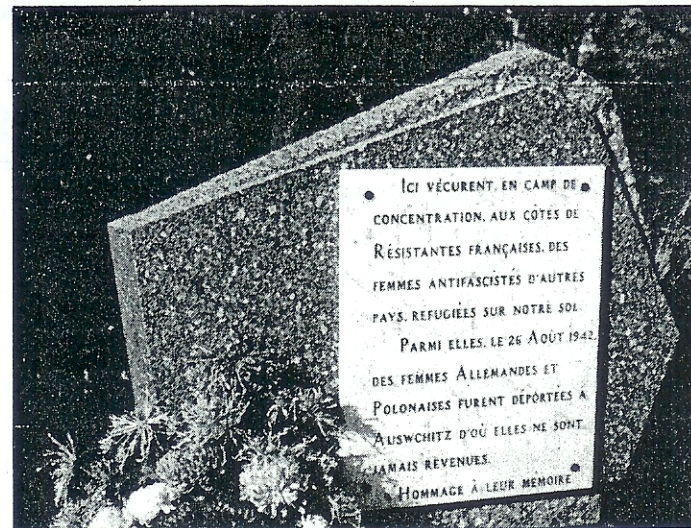
« Leur procès aura lieu devant la Cour spéciale de Toulouse en juillet 1943, l'avocat général ayant requis la peine de mort. Mais faute de preuves, elles seront relâchées et ramenées au camp pour des destins divers.

La culpabilité de Pétain

Le camp de Brens fonctionnera jusqu'en juin 1944, date à laquelle les dernières internées seront transférées au camp de Gurs.

« Nous nous sommes battues pendant des années pour que l'on parle de ces camps où des milliers de femmes ont été enfermées dans des conditions lamentables et qui ont servi de réservoirs à la déportation », concluent Fernande Valignat et Odette Capion-Branger. Elles avaient été arrêtées sans raison, car jugées dangereuses pour la sécurité de l'Etat, gardées et réprimées par des Français. « Notre vie n'était en rien comparable avec celle des camps de concentration nazis. C'est pour cette raison que nous sommes longtemps restées silencieuses. Mais il ne fallait pas laisser oublier, car cela aurait signifié innocenter Pétain et Vichy. Mais, malheureusement, il a fallu si longtemps... »

Irène MICHINE



Une stèle au camp de Brens dans le Tarn

camp, au sujet de la nourriture, du manque de liberté, de la répression... Et puis, bien sûr, il y a eu le 26 août 1942. »

Une nuit d'horreur

En juillet 1942, le gouvernement de Vichy a donné à l'Allemagne son accord définitif à la déportation des juifs étrangers des deux zones, occupée et non-occupée. A partir du 18 août, les services de René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, préparent activement la grande rafle qui doit permettre l'arrestation de 15 000 juifs à travers la zone non-occupée. La date en est fixée au 26 août.

« Soudain, nous avons entendu du bruit du côté de la baraque des étrangères, rapporte Odette Capion-Branger. Nous nous sommes levées. Des policiers arrivés en renfort de Vichy avec des camions venaient se saisir de nos

Moins d'un an plus tard, il rouvre ses portes pour abriter les internées de Rieucros.

Ce « centre de séjour surveillé toutes catégories », dépendant du ministère de l'Intérieur, se trouve sur la propriété du comte de Noblet. Il est entouré de barbelés de trois mètres de hauteur sur des piquets scellés au béton et contient 20 baraques en bois. « Brens était peut-être un peu plus confortable que Rieucros, précise Odette Capion-Branger, mais la situation y était plus terrible car nous étions gardées par des hommes en armes, des Français, bien entendu. »

Les femmes se lèvent vers 7 h du matin, reçoivent une eau chaude appe-

(1) Archives départementales de la Lozère, citées par Anne Grynberg dans « Les camps de la honte, les internés juifs des camps français, 1939-1944 », Ed. La Découverte, 1991.